

Mairie de Monségur
24 Place Robert Darniche
33580 Monségur
☎ 05 56 61 60 12
📠 05 56 61 61 36
monsegur@wanadoo.fr
www.mairie.monsegur.eu
www.facebook.com/mairie.monsegur



Ouverture du
secrétariat au public :
Lundi à vendredi :
8h30 - 12h // 14h - 17h
Samedi : fermé durant l'été
Monsieur le Maire :
sur rendez-vous

Responsable légal de la publication : Pascal Lavergne - gazette~~monsegur~~@yahoo.fr - Gazette mensuelle #15 - **15 JUILLET 2015**

CONCERT

La fanfare funk associative Tarace Boulba est actuellement en résidence à Monségur (www.taraceboulba.com). Répétitions et prestations sont au programme. Vous pourrez les retrouver **vendredi 17 juillet à partir de 19h30 pour un grand concert gratuit place des Tilleuls à Monségur**. Buvette et restauration sur place.
Renseignements : 05 56 61 60 12

FEU D'ARTIFICE ET APPEL À BÉNÉVOLES

Cette année **le feu d'artifice aura lieu samedi 19 septembre**. Il constituera, avec le repas composé d'ingrédients de l'époque médiévale et le concert du groupe Dulcimer, le point d'orgue de cette année de commémoration des 750 ans de la bastide de Monségur. Il se tiendra cette fois au jardin public et sera pour cette occasion plus étoffé.

Cette journée du 19 septembre promet d'être assez dense, c'est pourquoi la Mairie ainsi que l'association Fêtes en Bastide lancent **un appel à bénévoles** pour sa préparation, son installation, la fabrication ou le prêt de costumes...
Si vous êtes intéressés, vous pouvez contacter Fêtes en Bastides au 06 89 07 84 44.

CÉRÉMONIE COMMÉMORATIVE À LA MÉMOIRE DES VICTIMES DU 3 AOÛT 1944

Le Maire et le Conseil Municipal de Monségur vous invitent à assister à la cérémonie commémorative du 3 août 1944, en hommage à toutes les personnes de la commune tuées et disparues au cours de cette journée, qui se déroulera le 3 août 2015 suivant le programme ainsi établi :
11h45 : rassemblement devant l'Hôtel de Ville de Monségur
12h : dépôt d'une gerbe aux Monument aux Morts

MAIRIE FERMÉE LE SAMEDI MATIN

Les services administratifs de la mairie seront fermés tous les samedis matins pendant la période des congés d'été, à savoir du samedi 4 juillet au samedi 29 août 2015 inclus. En cas de problèmes, consulter l'affichage sur la porte de la mairie.

RENTRÉE 2015 : INSCRIPTION AU TEMPS PÉRISCOLAIRE

L'année scolaire s'achevant à peine, il faut préparer la prochaine rentrée. Tout enfant fréquentant, à compter de septembre 2015, les écoles maternelle ou élémentaire de Monségur a dû recevoir un dossier d'inscription au temps d'accueil périscolaire. Dans le cas contraire, merci de bien vouloir vous manifester auprès de la mairie de Monségur.

Ce dossier est à remplir obligatoirement et à retourner avant le 31 juillet 2015 au secrétariat de la mairie, accompagné des documents nécessaires.

OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

Avant de partir, vous pouvez signaler à la brigade de gendarmerie votre départ en vacances. Pendant votre absence, des patrouilles de surveillance seront effectuées, de jour comme de nuit, en semaine comme le week-end, afin de dissuader tout individu de tenter de cambrioler votre domicile.

Rendez-vous simplement à la gendarmerie muni d'une pièce d'identité pour faire votre demande. A Monségur, les bureaux sont ouverts le lundi, mardi, jeudi et samedi de 8h à 12h et de 14h à 18h, le mercredi de 14h à 18h et le vendredi de 8h à 14h. Renseignements : 05 56 71 97 40

PISCINE MUNICIPALE

La mairie met en place des bracelets numérotés à la piscine municipale. Ils seront remis à l'entrée avec le panier à vêtements, devra être impérativement mis au poignet ou à la cheville durant la présence dans l'enceinte de la piscine, et sera redonné après le bain à la caisse en échange de votre panier à vêtements.

Pour rappel : Ouverture de la piscine jusqu'au dimanche 30/08 inclus - du mardi au dimanche de 10h30 à 12h30 et de 15h à 19h30. Evacuation des bassins 15 min avant la fermeture. Gratuit pour les moins de 5 ans inclus - Carte de fidélité >> 5 entrées achetées, la 6^{ème} offerte. Tel : 05 56 61 63 68

ALORS ON BOUGE !!!

Toujours dans le cadre de leurs programmes d'animations en direction des adolescents, le Point Rencontre Jeunes (PRJ) du Réolais et l'Accueil Jeunes d'Auros organisent :

- **31/07** : sortie à l'Océan + soirée à Biscarosse
- **13 et 14/08** : camp baignade soirée de fin d'été : 2 jours pour clôturer l'été (à Monségur)

Le tarif pour ces journées est compris entre 3 et 10€ selon les revenus des familles (politique tarifaire). Les jeunes doivent prévoir leur pique-nique.

Informations et inscriptions : PRJ de la Réole [05 56 71 87 86] ou Accueil jeunes Auros [06 32 93 07 11]

Courriel : prj.lareole@reolaisensudgironde.fr ou prj.auros@reolaisensudgironde.fr

POUBELLES : DATES DE COLLECTE

La collecte des ordures ménagères et des bacs jaunes aura lieu le jeudi de chaque semaine paire à Monségur (centre ville et extérieurs) C'est-à-dire **le jeudi 23 juillet et le jeudi 6 août** (sortir vos poubelles vertes et jaunes le mercredi soir).

Les caissettes jaunes restent votre propriété. Si toutefois vous ne désirez pas les conserver, la municipalité peut les collationner aux abattoirs le vendredi de 8 heures à 12 heures. Les laisser devant le portail de gauche.

Office de Tourisme de l'Entre-deux-Mers : 05 56 61 82 73 - 4 rue Issartier 33580 Monségur

Piscine : 05 56 61 63 68 - Monlot 33580 Monségur (ouvert du mardi au dimanche)

Aide à Domicile en Milieu Rural (ADMR) : 05 56 61 94 45 - 29 place Robert Darniche 33580 Monségur

Secours catholique : 05 56 71 25 27 (La Réole) - Rue Notre Dame 33580 Monségur

USTOM (Site de Massugas) : 05 56 61 46 27 - contact@ustom33.org

USTOM - Redevance Incitative : 05 57 84 00 20

Bibliothèque : 05 56 71 90 62 - 10 place des Tilleuls 33580 Monségur

**ADRESSES
UTILES**

Imprimé par nos soins
Ne pas jeter sur la voie publique

ASSOCIATIONS

25 ET 26 JUILLET 2015, JOURNÉES ANNIVERSAIRE DE LA CHARTE DE MONSÉGUR

Le 26 juillet 1265, Eléonore de Provence signait la charte fondatrice de Monségur : « l'Esclapot ». Dans le cadre de la commémoration de la fondation de la bastide de Monségur il y a 750 ans, un week-anniversaire est organisé :

Samedi 25 juillet : Balades historiques commentées "Vivre en bastide" (Scènes d'été, Fête à Léo)

- 16h30: Ouverture orgue et chants (église Notre-Dame)
- 18h00: Balade commentée
- 19h30 : Verre convivial et musical, pique-nique tiré du sac (Place Tilleuls)*
- 21h00: Balade nocturne commentée, en musique, avec illuminations

*Retenez votre place assise 05 56 61 89 40 (Accueil touristique)

Dimanche 26 juillet:

- 11h00: Messe solennelle des 750 ans
- 12h00: Verre d'honneur
- 15h00 : Conférence sur l'Esclapot (église Notre-Dame)
- 16h30: Visite de Monségur commentée en anglais

- Toutes ces animations sont gratuites -

Organisation : Tourisme en Monségurais et le GAHMS, avec le concours de l'association Orgue et culture et de la chorale paroissiale.

Renseignements : 05 56 61 89 40 / monsegur@entredeuxmers.fr

ASSOCIATION PASSERELLE

Une nouvelle coordonnatrice des projets enfance-jeunesse et familles

L'équipe de Passerelle a le plaisir d'accueillir Marion DANIEL PASSOT en charge des projets pour les enfants, les jeunes et les familles du Bassin de vie de Monségur. Marion remplace Maëva SIRIO qui est partie vers de nouveaux horizons et à qui nous souhaitons de très belles opportunités !

Appel aux bénévoles

Vous souhaitez partager votre expérience, vos connaissances, rencontrer du monde, échanger tout en vous enrichissant ?

Vous avez un peu de temps ou énormément, régulièrement ou ponctuellement ?

N'hésitez pas à venir pousser la porte de Passerelle, une association d'animation pour les enfants, les jeunes, les adultes et les familles.

L'association est encore ouverte jusqu'à la fin du mois de juillet puis à partir du 1^{er} septembre.

Contacts / Renseignements : 05 56 71 92 73
passerelle3@orange.fr

SCM FOOTBALL : REPRISE DES ENTRAÎNEMENTS

- **Vendredi 31 juillet à 19h30** pour les Séniors et U18 et tous les lundis, mercredis et vendredis

- **Jedi 13 Août** pour les Séniors Filles et U15 garçons et tous les mardis, jeudis et samedis

La reprise des autres équipes se fera par la suite. A noter qu'une **opération porte ouverte aura lieu le samedi 29 Août de 14h à 17h.**

Renseignements : 05 56 61 81 15

SCM VELO : JOURNÉE FAMILLE

Le **dimanche 9 août**, le SCM Vélo Loisirs organise une matinée randonnée à St Martin de Lerm (départ du vignoble Tartas).

>> vtt, pédestre, cyclotourisme

A midi, repas sur le même lieu sur inscription avant le 1^{er} août au 05 56 61 88 43.

ÉCHOS DU SCM TENNIS

Hommage à Patrice Dominguez

Le Tennis Club Monségurais a perdu un ami. Patrice Dominguez fut pendant de longues années licencié au Club. Tous les étés il revenait dans notre Bastide et jamais il ne manquait d'honorer de sa présence le tournoi du mois d'Aout dont il était le président et aussi un généreux partenaire. Pour mémoire, quelques lignes qu'il avait écrites en 2003 lors du parrainage des 75 ans du Club : « Lorsque je suis arrivé à Monségur j'avais 12 ans, l'âge des premiers matchs, des premières émotions. Les images de l'enfance et de l'apprentissage sont indélébiles. Elles permettent de façonner le caractère et de former l'esprit. Cet esprit du sport que le Tennis de Monségur a toujours su faire revivre au fil des années comme pour mieux jalonner son histoire ». Avec sa disparition le Tennis perd l'un de ses meilleurs ambassadeurs, le journalisme sportif l'un de ses plus brillants commentateurs et notre Club un ami très cher.

Compétitions

Le club organise, dans le cadre des festivités des 750 ans de la commune, un **tournoi inter-bastide les 1^{er} et 2 août** prochain. Ce tournoi sera suivi par le traditionnel **tournoi open (homologué FFT) du 3 au 16 août 2015.**

Remerciements

A la municipalité et aux employés municipaux qui œuvrent pour que les terrains de Tennis et les abords soient en parfait état.

Félicitations

Aux heureux parents et meilleurs vœux à l'occasion des naissances de Lou Vignaux-Rostein et Bastien Bourdy, Loëva Cazade-Carmagnac, la relève du Club est assurée.

Renseignements : Jean Paul Marniesse (Président du SCM Tennis) / 05 56 61 64 66

NUMÉROS D'URGENCE

- N° d'urgence européen : 112
- Gendarmerie : 17 ou 05 56 71 97 40
- Pharmacie de garde : 05 56 61 21 61 (n° régional) ou 3237 (n° national)
- Médecins de garde : 05 56 61 21 61 aux horaires suivants : le soir de 20h à 24h // le samedi après-midi de 14h à 20h // le dimanche de 8h à 20h // en dehors de ces horaires de garde, veuillez appeler le 15
- Cabinet infirmier : 05 56 71 90 90
- Dépannage Eaux [Urgence N° cristal] : 0 977 401 117
- Dépannage GDF [N° vert] : 0 810 433 033
- Dentistes de garde du 15 juillet au 15 août 2015 (dimanches et jours fériés):
 - 19/07 : HO CAN SUNG Anne (56 bis grand route - BERNOS BEAULAC - 05 56 25 84 15)
 - 26/07 : LATASTE Denis (6 Pl. Charles de Gaulle - CERONS - 05 56 27 27 52)
 - 02/08 : LAURENT Cédric (94 Cours Gambetta - LANGON - 05 56 63 07 88)
 - 09/08 : LAVILLE Frédéric-Pierre (1 rue du 11 Novembre - LANGON - 05 56 63 14 22)
 - 15/08 : LE CAGNEC Hervé (Centre médical de Graman - 25 Route de Créon - LANGOIRAN - 05 56 67 53 02)
- Pour les personnes sourdes et malentendantes : 114 par sms
- Pompiers : 18
- Samu : 15
- Centre Anti Poison : 05 56 96 40 80
- Vétérinaires de garde : 05 56 61 85 80
- Dépannage EDF : 0 972 675 033
- Sécurité Gaz : 0 810 433 033

Jours égyptiens : "Tradecimus mutat julius decimusque salutat "

Il faudrait lire "tredecimus" au lieu de "tradecimus" pour comprendre que le jour égyptien est le treizième à partir du début. L'autre jour égyptien est le dixième (decimus) à partir de la fin. Une autre erreur est à signaler dans la colonne du calendrier romain, les nones apparaissent deux fois, le seconde fois, ce sont les ides. Enfin, la dernière lettre dominicale n'est pas "C" mais "B".

Juillet a 31 jours solaires et trente jours lunaires. La nuit a huit heures, le jour seize.

1er juillet : Octave de saint Jean.

Eparchius abbé. Né à Périgueux vers 504, mort à Angoulême le 17 mai ou le 1er juillet 581, il est plus connu sous le nom de saint Cybard. (L'église de Neuffons est sous le vocable de saint Cybard). Il aurait vécu 44 ans dans une grotte sous les remparts d'Angoulême où fut ensuite fondée l'abbaye de Saint-Cybard. (https://fr.wikipedia.org/wiki/Cybard_d%27Angoul%C3%Aame et <http://nominis.cef.fr/contenus/saint/7440/Saint-Cybard.html>)

4 juillet : translation de saint Martin. Saint Martin est mort à Candes, au confluent de la Loire et de la Vienne, le 8 novembre 397. Son corps a été l'objet d'un conflit entre les moines de Candes et ceux de Tours. Ces derniers réussirent à le ramener à Tours. On appelle cet épisode la "Translation de saint Martin". Ses funérailles eurent lieu le 11 novembre qui est devenu le jour de la saint Martin. (<http://www.francebalade.com/tours/stmartin.htm>)

10 juillet : les Sept Frères. La fête des saints Sept Frères, fils de sainte Félicité, figure parmi les plus anciennes fêtes de martyrs de l'Église de Rome. Au cours des persécutions de Marc-Aurèle (161-180), Janvier mourut sous les coups de fouet, Félix et Philippe succombèrent tous deux à la flagellation, Silanus fut précipité du haut d'un rocher, Alexandre, Vital et Martial furent décapités. Quatre mois plus tard, leur mère subit elle aussi le martyre. (<http://www.introibo.fr/10-07->)

11 juillet : translation de saint Benoît. Aigulfe, moine de l'abbaye qui deviendra Saint-Benoît-sur-Loire, accompagné de chanoines de la cathédrale du Mans, ramène de Monte Cassino, vers 661, les reliques de saint Benoît et de sa sœur sainte Scholastique. Ces dernières sont transférées au Mans et l'abbaye prend le nom de Saint-Benoît-de-Fleury ou de Saint-Benoît-Fleury. (La fête de saint Benoît est le 21 mars). (https://fr.wikipedia.org/wiki/Abbaye_de_Saint-Beno%C3%A)

16 juillet : calendes d'août et célébration d'Auguste . Auguste de Bourges appelé aussi Gustave, prêtre et abbé, avait les mains et les pieds si contractés qu'il ne pouvait s'appuyer que sur les coudes et les genoux, mais, guéri par l'intercession de saint Martin, il rassembla des moines et se livra à la prière. Il mourut vers 560. (<http://nominis.cef.fr/contenus/saint/8446/Saint-Auguste.html> et <http://www.martyretsaint.com/gustave/>)

18 juillet : signe du lion.

20 juillet : Marguerite vierge. Elle serait née à Antioche de Pisidie (centre de la Turquie). Convertie au christianisme, elle fait vœu de virginité, repousse les avances du gouverneur romain Olybrius et refuse d'abjurer sa foi. Selon la légende, elle aurait été avalée par un monstre dont elle transperça le ventre au moyen d'une croix pour en sortir indemne. C'est pourquoi on la représente généralement "hissée" sur un dragon qui symbolise le diable et le paganisme. Elle meurt décapitée. Sainte Marguerite est protectrice des femmes enceintes. (https://fr.wikipedia.org/wiki/Antioche_de_Pisidie)

21 juillet : Praxède vierge. Sœur de Prudentienne (voir 19 mai), elle assistait les fidèles et les cachait dans sa maison. Les deux sœurs firent construire un baptistère dans leur demeure, où se trouvait déjà une chapelle. Elles furent aidées par le pape Pie 1er (140-154). Prudentienne mourut en martyre à l'âge de seize ans. Sainte Praxède fut victime de Marc-Aurèle. Son corps fut déposé dans la sépulture de son père et de sa sœur Prudentienne, au cimetière de Priscille. Une église lui fut consacrée par le pape Pascal 1er entre 817 et 824. C'est aujourd'hui la basilique Sainte-Praxède de Rome. (https://fr.wikipedia.org/wiki/Sainte_Prax%C3%A8de)

22 juillet : Marie Madeleine. Marie de Magdala, ou Madeleine, appelée aussi Marie la Magdaléenne dans les évangiles est une disciple de Jésus qui le suit jusqu'à ses derniers jours. Les quatre Évangiles la désignent comme le premier témoin de la Résurrection ; elle est chargée d'en prévenir les apôtres.

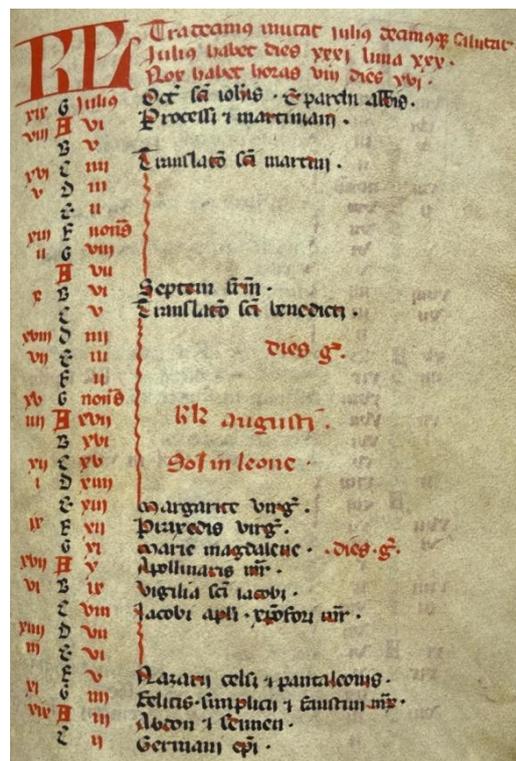
Pour l'analyse de diverses biographies de Marie-Madeleine (voir https://fr.wikipedia.org/wiki/Marie_de_Magdala)

23 juillet : Apollinaire, martyr. Disciple de saint Pierre qui l'envoya de Rome à Ravenne dont il devint le premier évêque, il serait mort martyr, un 23 juillet, et enterré à Classe, le port de Ravenne. La basilique Saint-Apollinaire, à Ravenne, est un des joyaux de l'art byzantin du VIe siècle. (<http://nominis.cef.fr/contenus/saint/1551/Saint-Apollinaire-de-Ravenne.html>)

24 juillet : veille de saint Jacques.

25 juillet : Jacques apôtre, Jacques de Zébédée ou Jacques-le-Majeur est l'un des douze apôtres, frère de l'apôtre Jean. Il participe, avec Pierre et Jean à la résurrection de la fille de Jaïre, à la Transfiguration, à la prière de Jésus au mont des Oliviers, mais il abandonne Jésus quand celui-ci est arrêté. Il est cité parmi les témoins de la troisième apparition de Jésus après sa mort, sur les bords du lac de Tibériade. Jacques est le seul apôtre dont la mort est rapportée dans le Nouveau Testament : "Hérode fit périr par le glaive Jacques, frère de Jean" (Actes, XII:2), vers 44. Il y a plusieurs personnages nommés Jacques dans le Nouveau Testament. Son nom est étroitement lié à celui de Compostelle, mais "de tout ce que l'on raconte sur la prédication de saint Jacques en Espagne, la translation de ses restes et la découverte de son tombeau, un seul fait subsiste : celui du culte en Galice qui remonte au premier tiers du IX^e siècle, et s'adresse à un tombeau des temps romains que l'on crut alors être celui de saint Jacques". (https://fr.wikipedia.org/wiki/Jacques_de_Z%C3%A9b%C3%A9d%C3%A9)

Christophe dérive des mots grecs Khristos (Christ) et phorein (porter), c'est-à-dire celui qui porte le Christ, allusion à un géant légendaire initialement nommé "Réprouvé" qui aurait aidé l'enfant Jésus à traverser une rivière. (https://fr.wikipedia.org/wiki/Christophe_de_Lycie)



28 juillet : Nazaire, Celse. Selon une légende, Celse aurait rencontré Nazaire à Cimiez, petit village situé sur le territoire actuel de Nice. Ils ne devaient plus se séparer. Chassés de Cimiez, ils ont repris leur bâton de prêcheurs pour aller à Embrun, Genève, Autun et enfin à Trèves. Leur prédication leur attire les foudres de Cornélius, gouverneur de la ville. Ils sont condamnés à la noyade ; au cours de leur transport, leur barque est assaillie par une effroyable tempête qu'ils ont miraculeusement apaisée. Leurs gardes les ont libérés pour les remercier de ce prodige qui leur aurait sauvé la vie. A Milan, condamnés par le juge Anolin, ils ont eu la tête tranchée en 56 de notre ère, sous le règne de Néron. (https://fr.wikipedia.org/wiki/Celse_de_Milan)

28 juillet : Pantaléon est né et a vécu à Nicomédie (aujourd'hui Izmit, en Turquie, au nord de la mer de Marmara). Converti au christianisme il fit plusieurs miracles. Médecin de l'empereur romain Galère Maximien, il refusa d'abjurer sa foi en Jésus-Christ et fut décapité, le 27 juillet 305, après avoir subi de nombreux et cruels supplices. (<http://nominis.cef.fr/contenus/saint/7714/Saint-Pantaleon.html>)

29 juillet : Félix. Il y aurait soixante-quinze saint Félix d'après les divers calendriers régionaux ! La paroisse Saint-Félix de Neujons porte le vocable de l'un d'eux. Dans le calendrier de l'Esclapot, un Félix est célébré le 30 août avec Audactus. Félix célébré le 29 juillet était l'objet à Rome d'un culte très populaire. Il ne s'agit pas du pape Félix 1er. Peut-être est-ce Félix II (355-365) dont le culte connu, au Moyen Âge, un regain de ferveur dû à une confusion avec un homonyme... Il était célébré en même temps que Simplicie et Faustin. Pour la biographie de Félix II (voir https://fr.wikipedia.org/wiki/F%C3%A9lix_II. <http://www.introibo.fr/29-07-St-Felix-pape-et-les-Sts> https://fr.wikipedia.org/wiki/Constance_II#Schismes_et_h.C3.A9r.C3.A9sies)

29 juillet : Simplicie et Faustin, furent noyés dans le Tibre sous Dioclétien en 303. Leur sœur Béatrice fut arrêtée et étranglée dans sa prison. Le Pape Léon II (682-683) plaça les reliques de ces trois martyrs dans une église élevée à Rome, sous leur vocable.

30 juillet : Abdon et Sennen. Ce seraient des Perses, martyrs sous Dèce, aux alentours de l'an 250. Historiquement, on ne connaît que leurs noms, qu'ils étaient martyrs, et qu'ils furent enterrés un 30 juillet dans le cimetière de Pontien à Rome. Selon la Légende dorée, vers 253, ayant refusé de sacrifier aux idoles, on les conduisit au cirque où l'on lâcha deux lions et quatre ours qui ne leur firent aucun mal. Alors on les perça à coups d'épée et, après leur avoir lié les pieds, on les traîna et on les jeta près du temple du Soleil où on les laissa trois jours. Le sous-diacre Quirin les recueillit et les ensevelit dans sa maison. (https://fr.wikipedia.org/wiki/Abdon_et_Sennen)

31 juillet : Germain évêque. Saint Germain de Paris (496-576) étant célébré le 28 mai, il s'agit de saint Germain d'Auxerre. Il était marié quand il devint évêque d'Auxerre en 418. C'est un des premiers évangélistes de ce qui sera le diocèse de Nevers. Estimé aussi bien des chefs barbares que des empereurs, son influence s'étendit à toute la Gaule. Il mourut à Ravenne, alors capitale impériale de l'Occident où il était venu, en 448, plaider la cause des Bretons maltraités par les gouverneurs impériaux. (<http://nominis.cef.fr/contenus/saint/1592/Saint-Germain-d-Auxerre.html>)

M-C Jean

Extraits des Archives communales : ça s'est passé en juillet ...

18 juillet 1605 : Autorisation à ceux de la R.P.R. (Religion prétendument réformée) de prendre possession du cimetière qui leur a été concédé. (Dans le secteur de Salzeau). N°3253 et BB3.

17 juillet 1630 : Mesures prises à cause de la contagion : les morts seront enterrés entre l'église Saint-Michel et les Tours. N° 3258 et BB8. (C'est dans le secteur des écoles, entre l'acacia et la maison communale ; on y a trouvé des fosses communes aux abords du mur qui était à la fois rempart et clôture du cimetière. De 1629 à 1631, la peste fit de très nombreuses victimes : voir la monographie de Bendall)

12 juillet 1646 : Mesures de précaution à cause du mal contagieux qui a beaucoup augmenté à Bordeaux. N° 3261 et BB11. (En 1645-1646 la peste sévit à Bordeaux au point où on conseille aux pèlerins de Saint-Jacques d'éviter la ville).

27 juillet 1653 : Difficulté à se procurer des médicaments à La Réole « à cause de la disette qu'il y en a et du prix excessif d'iceux ». On demande trois livres de l'once du « thériaque ». N° 3262 et BB12. (La recette de la thériaque, utilisée dans l'antiquité comme antipoison, a souvent varié. La « thériaque des pauvres » composée d'aristoloche ronde, baies de laurier, myrrhe, gentiane réduites en poudre et mélangées à du miel et à du genièvre, constituait une pâte utilisée comme une sorte de panacée universelle).

15 juillet 1702 : Divers particuliers ont « fait fermer tout le long du mur du cimetièrre les archaies des murs de la ville ». N°3265 et BB15. (Ces archères étaient semblables à celles qu'on voit à Cadillac et autres lieux. Il en existe au sud de la bastide, dans la cour d'une maison où le bâti a englobé le rempart. Voir bulletin du GAHMS n°33 juillet 2011)

17 juillet 1757 : L'évêque de Bazas veut supprimer « toutes les processions d'une paroisse dans une autre, de même que les veillées qu'on faisoit, attendu les escandalles et désordres que la populace y occasionoit ». N° 3271 et BB21.

3 juillet 1774 : Acceptation d'une somme de 3 000 livres « pour la confection de la voûte à faire en brique à l'église ». N° 3274 et BB24. (Cette voûte était en plein cintre, plus basse que la voûte néogothique actuelle qui l'a remplacée en 1880)

27 juillet 1777 : Attribution d'une somme de 36 livres à l'achat de livres de prix, qui seront distribués par les maire et jurats aux écoliers les plus méritants ; les armes de la ville seront « empreintes » sur lesdits livres. N° 3274 et BB24. (La jurade, soucieuse de l'enseignement, prenait à sa charge le choix et une partie de la rémunération du régent de français et de celui de latinité).

8 juillet 1781 : Paiement de 41 livres 12 sols 6 deniers pour 370 livres de pain distribué aux pauvres de la ville et de la juridiction la veille de la saint Jean. N° 3288 et registre des mandats CC11. (Le 23 juin, en attendant la moisson, la jurade procure du pain aux pauvres.

11 juillet 1788 : "Attendu que la halle a été démeunie de bled, le tout demeure au semblable état que le jour de marché précédent". N° 3304 et HH1

10 juillet 1789 : Même taxe qu'au marché précédent, "le bled ayant manqué sous la halle". N° 3304 et HH1

17 juillet 1789 : Paiement de 7 livres 19 sols pour la "dépense de la brigade de Sauveterre, faite chés Valantin, survenue en cette ville pour éviter une émotion à l'occasion de la rareté des grains". N° 3288 et C11. (Le 14 juillet 1789, il n'y avait pas de grain sous la halle. Les jurats n'ayant pas pu s'en procurer, ils craignent une insurrection. Fin juillet, la rumeur de la « Grande Peur » ne fait que s'amplifier. Voir M-C Jean, Les Cahiers du Bazadais n° 113-114, La Révolution à Monségur p. 14).

17 juillet 1794 (29 messidor an II) : Etat de l'actif et passif de l'église de Monségur, de la Coupe du Purgatoire, des confréries de Saint-François et du Saint-Sacrement, et des églises de Nujons, Andraud et Montignac. N° 3302 et GG13. (L'œuvre de la « coupe du Purgatoire » en faveur des âmes du purgatoire datait depuis au moins 1589. Voir BB1, 5 avril 1589. Les paroisses de Neujons, d'Andraud et de Montignac étant rattachées à celle de Monségur, les églises sont évaluées pour être vendues).